Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 16

Artikel: Le dernier des Villaz : (fin)
Autor: Tissot, V.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188704

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mélancolique avec lequel le numéro 3 ingurgitait les morceaux de serpent cru, si ce n'est la physionomie du numéro 4, qui se figurait que les yeux de lapins éparpillés dans son assiette le regardaient avec une expression consternée. Seul, le numéro 5 ne paraissait pas trop contrarié et mangeait philosophiquement sa bouillie, après l'avoir sucrée.

Cela dura un quart d'heure, M. Peppermint suivait d'un intérêt véritable les mandibules de ses hôtes, et, à mesure qu'ils paraissaient plus malades, il semblait plus content. Quand il vit que tout le monde avait à peu près fini, il poussa un hurrah, sortit en déclarant qu'il allait chercher les dix mille dollars, et il ne reparut plus jamais.

En conséquence, ce fut à ses invités qu'on réclama l'addition, laquelle dépassait huit cents francs. Comme ils n'avaient pas de quoi les payer, ils durent aller digérer en prison les horribles choses qu'ils avaient avalées, tandis que l'odieux Pippermint quittait Paris avec quatre mille dollars que lui avait rapportés l'opération. Cet industriel sans délicatesse avait, en effet, loué à des prix exorbitants des trous de vrille qu'il avait pratiqués dans la cloison de la salle voisine, et par lesquels on pouvait très bien voir tout ce qui se passait.

On amoeirâo suti.

Dein totès lè condechons lâi a dâi z'amoeirâo. Lè retso, lè pourro, lè mâlins, lè taborniaux, lè bio et lè pouets, pertot lo tieu borattè. La pe granta eimpartià dâo teimps, clliâo que sè resseimbliont s'asseimbliont, que don lè retsâ sè mâriont eintrè leu et lè pourro assebin, que portant se lè dzeins étiont mâlins, ne fariont pas dinsè, kâ na pas laissi accobliâ la misère avoué la pourréta, se lè retso mariâvont dâi felhiès pourrès, et se lè damusallès qu'ont gros à preteindrè pregnont dâi gaillâ sein fortena, lo mondo âodrâi la mâiti mî. Lè retsont n'ariont pequa atant à creindrè l'impoû dè la novalla constituchon ; ni lè pourro lè protiureu ; et clliâo terriblio rodzo qu'on lâo dit lè z'anarchisses et lè z'étransigents, ne sariont pas tant ardeints po tot fottrè avau, se poivont férè on bet d'accordâiron avoué onna pernetta que lâo baillérâi oquiè.

Mâ lo mondo n'est pas onco prêt d'allâ dinsè. Clliâo qu'ont onna grossa courtena ne vont pas frequentâ iô n'ia que 'na tchîvra ; et lè felhiès à dzaunets font lè fîrès avoué clliâo que n'ont rein dè bin âo sélâo. Portant, dâi iadzo y'ein a que ne démandériont pas mî què dè sè toodrè lo cou avoué on luron que lâo plié, quand bin n'arâi pas on sou vailleint ; mâ lo pére n'est pas adé d'accoo, et malheu âo pourro diablio que sè fâ accrotsi à contâ fleurette à n'on trâo bon parti. Faut que s'atteindè à 'na chatounâïe, à mein que n'aussè la malice dè Pimpreneau.

Pimpreneau étâi vôlet tsi Mollion. Pimpreneau étâi bio valet, et Mollion avâi onna felhie que ne lo kaïvè pas. C'étâi dandzerâo ; mâ que volliâi-vo ! Ne dépliésâi pas à la pernetta que lo vôlet fassè lo grachâo, et stuce ne démandâvè pas mî. Mâ bigre ! lo pére Mollion étâi on renitant que ne badenâvè què tot justo, et n'étâi pas quiestion !

On dzo qu'on lo crayâi défrou avoué sa fenna. Pimpreneau, ein porteint 'na branta d'édhie à la cousena, vâi que la felhie étâi soletta dein lo pâilo, que l'étâi ein trein dè retacounâ on tiu-dè-tsausse à son pére, et lâi va tegni compagni on momeint. Lo gaillâ, po ne pas qu'on lo vâyè du que dévant, s'étâi met à dzenâo dévant la damuzalla Mollion et lâi eimbrassivè lè mans âo momeint iô lo vîlhio arrevè à l'hotô. Lè dou z'amoeirâo, tant binhirâo d'étrè solets, n'aviont rein oïu. Assebin quand lo pére Mollion lè vâi dinse frequentâ, la colérè lâi montè à la téta, et furieux dè cein qu'on tsancro dè vôlet oûsè eimbéguinâ sa felhie, l'eimpougnè son pétâiru, qu'étâi su la garda-roba et menacè dè fottrè bas cé pertubateu, cé brelurin dè Pimpreneau, et lévâvè dza la crosse po lâi bailli 'na ramenâïe, quand lo vôlet lâi fe :

— Arretâ, arretâ, noutron maitrè ! kâ n'est pas cein que vo crâidè !

— Coumeint ! n'est pas cein que vo crâidè. Et que fas tou quie, chenapan ?

— Perdena-mè se ne su pas à me n'ovradzo ; mâ mè vé vo derè : su amoeirâo dè la serveinta, la Janette ; mâ la bougressa mè reimbarrè et mè remâofè, et suppliyîvo madamuzalla Zaline dè lâi derè on petit mo por mè, kâ vaidè-vo, noutron maitrè, se le mè refusè, fé on malheu.

— Câise-tè, fou, lâi fâ Mollion, tot radâoci d'accutâ cein que desâi cé dzanliâo dè Pimpreneau ; po iena dè perdià, cinquanta dè retrovâïès. Vins bâirè on verro et ne reparlein pas dè cein qu'est arrevâ.

Et l'est dinsè que Pimpreneau a esquivà lè z'estriviérès.

Le dernier des Villaz.

(Fin).

— Il est donc parti ! s'écria Rodolphe avec un mouvement de désespoir. Puis il reprit avec angoisse :

— Il est parti et je l'ai chargé de ma vengeance ! Oh ! mon Dieu, pardonnez-moi ! Je ne savais pas ce que je faisais... J'avais le délire.

Et il appela de nouveau.

Même silence.

Alors, dans un violent accès de désespoir, il froissa ses vêtements et fondit en pleurs.

— A quoi bon me lamenter, se dit-il, lorsque son cœur n'eut plus de larmes ? Cela ne sert à rien. J'ai le triste pressentiment qu'un crime va se commettre cette nuit... Ce Juif a une figure de damné... Mais peut-être n'est-il pas encore très loin... Ah ! si je pouvais le rappeler...

En disant ces mots, Rodolphe fit un effort surhumain et parvint à se dresser sur ses jambes enflées et raidies. Une obscurité complète l'entourait. Il trouva cependant en tâtonnant la porte de la cabane, ramassa un pieu contre lequel son pied avait heurté, et suivit l'unique sentier qui courait devant lui, entre deux parois de broussailles.

De temps à autre, il poussait un cri qui retentissait jusque dans les profondeurs de la forêt.

Il s'arrêtait, tendait l'oreille, mais ne percevait pas d'autre bruit que celui que faisait sur les sapins les oiseaux subitement réveillés. Au bout de quelques minutes, tout retombait dans le silence, et Rodolphe, la tête

baissée sur la poitrine, le cœur serré, reprenait sa marche douloureuse.

Parvenu à la lisière du bois, il sentait que ses forces l'abandonnaient. Il alla en chancelant s'asseoir au pied d'un chêne.

La fatigue, la faiblesse, les émotions poignantes qu'il éprouvait produisirent bientôt chez lui une espèce d'assoupissement. Ses paupières se fermèrent, ses traits se détendirent ; sans même s'en douter, il dormit paisiblement quelques heures.

Quand il rouvrit les yeux, quelle fut sa surprise et son effroi en voyant le ciel tout illuminé de lueurs rouges et sanglantes ! Il se leva pour découvrir la cause d'un phénomène aussi inattendu : à une distance de cinq ou six lieues, il aperçut, au sommet d'une colline, un vaste incendie.

On eût dit un volcan en pleine éruption.

Rodolphe ne savait pas où il était, mais l'embrasement du ciel lui permit bientôt de reconnaître les lieux qui l'entouraient ; il jeta ses regards à droite et à gauche, et poussa une exclamation déchirante. Il avait reconnu la plaine de la Glâne ; le château qui brûlait sur la hauteur était le château de Romont !

Il se souvint alors que le Juif lui avait parlé de feu de joie... C'était lui, il n'en pouvait douter, qui était l'auteur de cette action infâme.

Se tordant de douleur et de désespoir, Rodolphe leva vers Dieu des mains suppliantes, et une prière, dans laquelle passa toute son âme, sortit de ses lèvres.

L'incendie semblait redouter d'intensité, et son imagination malade lui montra la douce figure de Marguerite se débattant dans un tourbillon de flammes ; oubliant sa blessure et sa faiblesse, Rodolphe essaya de se diriger du côté du château, mais arrivé au bas du monticule, il s'arrêta hors d'haleine : ses jambes fléchissaient sous lui comme des roseaux. Il s'affaissa lourdement sur le sol. C'est en vain qu'il essaya d'appeler : son gosier n'articulait que des sons rauques et sourds.

Là-bas, sur la colline, des colonnes de feu continuaient de monter dans le ciel ; l'obscurité et la distance rendaient plus effrayant ce spectacle. Rodolphe ferma les yeux pour s'y soustraire. Vain effort ! L'incendie brûlait ses paupières, et tout à coup il se figura qu'il se propageait dans la campagne, que les hautes herbes brûlaient à leur tour, que le feu dévorait les buissons, les arbres et les forêts. Il se leva, épouvanté ; il s'imagina être au milieu d'une fournaise !

Poussant un cri lamentable, il secoua sa chevelure et ses vêtements qu'il croyait couverts d'étincelles, puis sans savoir où il allait, il s'avança en chancelant et en boitant droit devant lui, en criant : *Au feu ! au feu !*

Il ne put marcher bien loin, malgré les forces qui lui étaient subitement revenues dans l'état de surexcitation extraordinaire où il était.

Le soir, des bûcherons le trouvèrent étendu dans un fossé ; ils s'approchèrent de lui, mais il se jeta dans un inextricable fourré, en poussant de nouveau d'une voix déchirante les cris de ; *Au feu ! au feu !*

A dater de ce jour, on ne sut pas ce qu'était devenu Rodolphe de Villaz ; les gens de son château, à qui il avait dit qu'il partait pour Rome, n'eurent plus jamais de ses nouvelles. Seulement, cinq ou six années plus tard, le tabellion de Bulle vint prendre possession de la terre des seigneurs de Villaz, au nom du couvent de la Part-Dieu, auquel Rodolphe avait légué toute sa fortune.

Ce fait donne à supposer que le dernier descendant de cette illustre famille avait pris l'habit monacal et s'était endormi enfin dans la paix du Seigneur. V. TISSOT.

Un avocat de Bordeaux, qui a une profonde horreur du duel, reçoit dernièrement la visite de deux témoins :

— Vous avez insulté notre ami, disent-ils ; il exige une réparation et vous laisse le choix des armes, du lieu et de l'heure.

L'avocat, d'abord ému, se redresse soudain et fièrement :

— Eh bien ! messieurs, au fleuret, demain matin, à 5 heures... à New-York.

Deux sœurs, deux demoiselles sur le retour, sont obligées de donner, devant un magistrat d'une petite ville, et qui les avait vues naître toutes les deux, leurs noms et leur âge. La cadette, brave fille et sans coquetterie aucune, accuse franchement ses trente-sept ans.

Quand vint le tour de l'aînée, coquette celle-ci :

— Votre âge, mademoiselle ?

— Trente et un ans.

— Fort bien ! dit en souriant le magistrat.

Et, se tournant vers le greffier qui connaissait aussi parfaitement ces demoiselles :

— Ne vous trompez pas, lui dit-il ; c'est l'aînée qui est la plus jeune.

La marraine à son filleul :

— Voyons, lequel aimes-tu mieux que je te donne : un gros mouton blanc ou un polichinelle ?

— L'enfant, après avoir réfléchi :

— Un polichinelle... pour mettre à cheval sur le mouton !

Crême aux amandes. — Pour faire cette crême, on prend de 60 à 65 grammes d'amandes douces ; on y ajoute une dizaine d'amandes amères, et on les trempe dans l'eau bouillante, afin de pouvoir en ôter la peau avec soin, puis on les pile très fin. On fait bouillir du lait dans lequel on aura mis du sucre et du zeste de citron. On met ensuite 6 ou 8 jaunes d'œufs au milieu des amandes pilées et on verse peu à peu le lait chaud sur cette pâte, afin de bien délayer le tout ensemble.

OPÉRA. — Les débuts de la troupe de M. Fronty ont malheureusement coïncidé avec des préoccupations politiques qui n'ont guère contribué à lui attirer des spectateurs. Néanmoins, une salle assez bien garnie a salué ses premières représentations d'applaudissements et de rappels mérités. Le **Barbier de Séville** et la **Fille du Régiment** ont été donnés à la satisfaction générale ; tous les premiers emplois sont bien tenus, et sans vouloir, pour le moment, citer des noms, nous pouvons dire que nous avons une bonne troupe et qu'on peut espérer une saison d'opéra qui fera plaisir à tous ceux qui s'intéressent à notre théâtre. — On annonce pour lundi 20 courant, une représentation toujours très goûtée,

MIGNON,

opéra-comique en 3 actes. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.